



# 25 et 26 avril 2009

## Les Féodales de Neufchatel

### MARCHE MEDIEVAL DE NEUFCHATEL EN BRAY DOSSIER D'INSCRIPTION EXPOSANT

**DESIGNATION :**

*(Nom de la société, nom d'artisan, nom de la boutique...)*

**N° ENREGISTREMENT (SIRET ou autre) :**

**ACTIVITE :**

**CONTACT :**

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

N° DE TEL :

FAX :

ADRESSE MAIL :

SITE INTERNET :

**DESCRIPTIF DU STAND :**

*(merci de nous faire parvenir une photographie de votre stand)*

NOMBRE DE METRES SOUHAITES :

HAUTEUR DU STAND :

PROFONDEUR :

LONGUEUR :

LARGEUR :

NOMBRE DE BRANCHEMENTS ELECTRIQUES NECESSAIRES :

CAPACITE FOURNIE 1 kW ( les demandes de kW supplémentaires doivent être justifiées )

AUTRES :

VALEUR D'ASSURANCE DU STAND ET DE SON CONTENU :

**ARTICLES A VENDRE :**

OUI

NON

**DEMONSTRATION :**

OUI

NON

**VOS VENDEURS SERONT-ILS COSTUMES ?**

OUI

NON

**SAMEDI 25 AVRIL 2009 DE 15H A 21H  
DIMANCHE 26 AVRIL DE 10H A 18H**

**PARKING EXPOSANTS :**

Type de véhicule utilisé :

Remorque :

**ATTENTION !**

**Le marché sera installé dans la rue, sur les pavés, il n'y a donc aucune possibilité de planter des piquets.**

**Pour cette première année, les emplacements sont gratuits,  
un chèque de caution de 75 € sera demandé à l'inscription  
afin de valider votre inscription, il vous sera rendu à votre départ.**

**DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS : LE 15 MARS 2009**

Je certifie avoir pris connaissance du règlement  
des « Féodales de Neufcastel » et m'engage à le respecter.

Signature

**Contact : Fabienne ROURRE**

02.32.97.55.91 (mardi au samedi de 8h à 18h)

06.07.40.41.88 (soir et week-end)

**feodales.neufcastel@orange.fr**

# **LES FEODALES DE NEUFCASTEL 2009**

## **REGLEMENT DU MARCHE MEDIEVAL**

Les « Féodales de Neufcastel » organisées par la Ville de Neufchâtel-en-Bray ont pour thème les différents aspects de la vie au Moyen Age.

A ce titre se tiendra un marché ouvert à tout les artisans ou commerçants proposant des produits d'inspiration médiévale.

Le marché ouvrira ses portes le samedi 25 avril de 15h à 21h et le dimanche 26 avril de 10h à 18h

La mise en place des stands se fera à partir de 10h le samedi matin et ce jusqu'à 14h.

Il sera interdit à tout véhicule de stationner aux abords du marché en dehors des heures de déballage et emballage.

Les exposants s'engagent à être présents pendant les deux journées, à présenter leurs produits de façon attractive ainsi qu'à respecter l'aspect des « Féodales » en habillant leur stand dans un style médiéval (les matières plastiques visibles sont à proscrire ainsi que les parasols de foire ou publicitaires).

La fabrication et la démonstration en public seront les bienvenues. Il est recommandé de prévoir le cas échéant rallonges et multiprises.

Les exposants seront obligatoirement assurés contre tous dommages. La Ville de Neufchâtel-en-Bray décline toute responsabilité en cas de vols, détériorations ou de pertes ainsi qu'en cas d'intempéries ou de catastrophe naturelle et des conséquences qui en suivraient.

Un service de sécurité professionnel assurera la surveillance du marché du samedi 25 avril à partir de 20h jusqu'au dimanche 26 avril à 8h.

La Ville de Neufchâtel-en-Bray ne pourra être tenue responsable de la qualité des produits exposés ou vendus.

Toutes les installations mises en place et utilisées par les exposants devront être conformes aux normes de sécurité en vigueur.

Les candidatures ne seront retenues qu'après réception du bulletin d'inscription, accompagné d'une photocopie du document certifiant l'inscription au registre concerné ou attestant le statut d'artiste libre, d'une photocopie de la feuille de responsabilité civile fournie par votre assurance et d'un chèque de caution de 75 € qui vous sera rendu à votre arrivée.

Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée. Les organisateurs se réservent le droit d'accepter ou de refuser une candidature en raison des places disponibles ou des productions proposées à la vente.

Pendant tout le week-end, les organisateurs des « Féodales » seront présents sur le marché afin de vous aider et de répondre à vos questions.

Le personnel des services techniques de la Ville pourra vous aider, le cas échéant, à installer vos stands